

Compte-rendu du comité de pilotage du Mercredi 14 Mai 2014

Lieu : salle de réunion du service Milieu Aquatique – Olliergues.

Rédigé par VP/SB, le 20/05/2014

Organisme	Nom
Dore Amont	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M.GESELL Aurélien Animateur
Conseil Général du Puy-de-Dôme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Judith GIDEL
Agence de l'eau Loire Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme CHAILLOU Fany
Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. GARMY Daniel
ONEMA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNET Alain
Communauté de communes du Pays d'Ambert	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. DUCOING Guy Vice Président
Communauté de communes de Billom St Dier Vallée du Jauron	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. SALLES Daniel Vice Président ▪ Mme Céline OLLIER Technicienne
Communauté de communes de la Montagne et Haut Forez	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. GRANGEVERSANNE Guy Maire de La Chambonie ▪ M. COIFFET Philippe Représentant Mr Maurice DICHAMPT Maire de la Chamba
Communauté de communes du Pays de Cunlhat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Gérard GRENIER Président ▪ Mme CHANTEGREL Elodie Agent de Développement
Communauté de communes du Haut Livradois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Edith ALLARD Agent de Développement
Communauté de communes du pays de Courpière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. COMBE Ludovic Vice Président
Communauté de communes du Pays d'Olliergues	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. FOURNET FAYARD Yves Président ▪ Mme PONCELAS Valérie Secrétaire ▪ M. BRET Sébastien Chargé de Mission ▪ M. CLADIERE Marc Technicien Rivière ▪ M. NORMAND Fabrice Technicien

Absents excusés :

Communauté de communes de la Montagne Thiernoise M. Olivier CHAMBON et M. DELAIRE JF Maire de Vollore Montagne, Communauté de Communes du Haut Livradois M. Jean Luc COUPAT, CONSEIL REGIONAL AUVERGNE Mme A.ANDRE, DREAL Mrs. LIABEUF Philipe, CRPF M. Dominique JAY et M. LAFAYE Marc, Parc Naturel Livradois Forez Delphine GIRAULT, Tony BERNARD, Chambre d'Agriculture FEFEU Béatrice, Fédération départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique M. BOULEMKHALI Nouari, M. DESMOLLES François, M. ESPY Christian, ONF M. CANTAT .

Objet de la réunion :

- Bilan 2013.
- Année 2014.
- Marchés publics : site internet / diagnostic qualité / PEEDD.
- Déclaration d'intérêt général.
- Démarche auprès des conseils municipaux.
- Courriers d'information / équipe rivières / matériels.

Pièce jointe : diaporama présenté à la réunion.

Yves FOURNET FAYARD, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Olliergues, introduit la réunion en rappelant l'historique de la démarche : contrat restauration entretien terminé en 2010, une étude bilan qui a permis d'élaborer le contrat territorial, signé en début d'année 2014. Il remercie les nouveaux élus pour leur participation au nouveau comité de pilotage pour ce CT. Sébastien BRET prend la parole pour présenter le premier point.

Bilan 2013

Sébastien BRET commence par présenter les principaux objectifs du contrat territorial et rappelle les documents élaborés en 2013 :

- le document technique du CT Dore moyenne contenant la programmation détaillée des travaux, des études et des animations.
- Le document cadre : document synthétique soumis à signature le 15 janvier 2014 par les partenaires financiers et les maîtres d'ouvrages.

Travaux Grainetie, Brugeard, Salet en 2013

Les travaux sur les ouvrages de la Grainetie, du Brugeard et du Salet, sont des reliquats de la programmation du Contrat Restauration Entretien (CRE). En 2013, les travaux ont débutés et consistent en l'aménagement d'une passe à poisson au Salet (travaux clos, reste un calage à effectuer au niveau des débits), l'aménagement d'une passe à macro-rugosité à la Grainetie (reste le système de vannage pour 2014), l'aménagement d'une passe à poisson au Brugeard (la mise en place d'un accès au chantier effectuée).

Remarque : lors du comité de pilotage il a été omis de faire mention des travaux de démantèlement de l'ouvrage du Berlet, seuil sur le Couzon en aval du plan d'eau d'Aubusson.

Bilan financier 2013

Monsieur le Président Yves FOURNET FAYARD présente le compte administratif du service milieux aquatiques de la Communauté de communes du Pays d'Olliergues, en charge du contrat territorial Dore moyenne. Le budget de fonctionnement en 2013 a été vu large, ne sachant pas quand les travaux pourraient commencer. C'est pourquoi sur un budget de 252 242,16€ il a été réalisé 144 235,38€.

Le budget total est à l'équilibre avec un excédent de 11 528,75€.

Le compte administratif a été voté en conseil communautaire, aucune remarque n'a été formulée lors du comité de pilotage qui le valide.

Année 2014

Budget 2014

Le budget 2014 a été voté au conseil communautaire de la communauté de communes du pays d'Olliergues. Le budget est plus important qu'en 2013 puisque les travaux commenceront cette année. Il a été prévu, pour les travaux, l'embauche d'une équipe rivière de 4 personnes pour 12 mois, alors que l'équipe sera opérationnel seulement 6 mois. Le budget prévisionnel de fonctionnement est donc de 499 133,27€.

Sébastien BRET rappelle dans un second temps que toutes les actions transversales seront réalisées en 2014, cependant environ la moitié des travaux prévus seront reportés en 2015. Les participations demandées aux collectivités sur les travaux 2014 seront en fonction des actions terminées ou commencées.

Actions 2014

Etudes et animations

Sébastien BRET présente le diagnostic physico-chimique, le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (PEEDD) et la création du site internet. Ces 3 actions ont fait l'objet d'un marché public, le choix du prestataire se fera dans le cadre de ce comité de pilotage au point « marchés publics ».

Deux études hydromorphologiques devront se faire cette année, une sur le Couzon aval (problématique morphologique, inondation, ...) et une sur le Miodet au niveau de St-Dier d'Auvergne (problématique ouvrage, ensablement, plantes invasives, ...). Des réunions seront organisées sur site, avec les partenaires techniques et les élus du secteur concernés, la fin juin.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cunlhat, M. GRENIER, demande s'il sera possible d'incorporer certaines actions du profil de baignade du plan de d'eau de Cunlhat (en cours de réalisation). Fany CHAILLOU de l'agence de l'eau Loire-Bretagne répond que ces actions pourront dans tous les cas être financées par l'AELB. Cependant le Conseil Général ne finance pas ce type

d'action (sauf si cela touche à l'assainissement ...) hors contrat. Les travaux à réaliser dans le cadre du profil de baignade pourront donc être mis à la programmation du CT Dore moyenne, seulement dans le cadre d'un avenant. A savoir que faire un avenant au contrat territorial équivaut à redéposer les dossiers auprès des financeurs et refaire une déclaration d'intérêt général. Il est proposé de faire le point lors du bilan mi-parcours et quand le profil de baignade sera terminé.

Travaux 2014

- Restauration de la ripisylve (R1)

Marc CLADIERE rappelle que ces travaux sont faits essentiellement en régie et que les propriétaires ont déjà été contactés sur plusieurs actions. Le comité de pilotage valide le principe que des réunions de présentation des travaux, en présence d'élus et de propriétaires, pourront être organisées sur les chantiers. La programmation a été faite pour une année complète, mais comme les travaux ne pourront débuter avant la prise de l'arrêté de la DIG, certaines actions seront reportées en 2015. Les demandes de subventions ont été faites et les travaux sont éligibles pour le CG63 et pour l'AELB.

- Continuité écologique (M1)

Marc CLADIERE présente les ouvrages de la programmation de 2014 ainsi que leurs localisations (3 sur le Mende et 1 sur le Couzon). Suite à l'enquête publique, une modification intervient dans cette programmation. L'ouvrage de Mr BESSE (seuil du Roussel sur le Mende) sera reprogrammé dans l'attente de la décision du propriétaire (projet de micro-central). A la place de cet ouvrage il est proposé de faire les travaux sur l'ouvrage du moulin du Cheix (M1_11 sur le Mende). Ayant le même budget (8 000€), les mêmes taux de subvention de l'AELB et du CG63, il ne modifie en rien la programmation 2014. Le comité de pilotage valide la modification.

Concernant les travaux sur les ouvrages de la programmation reliquat du CRE, les travaux devront se terminer en 2014 et consisteront à la mise en place du système vannant à la Grainetie, l'ajustement du dispositif au Salet et la réalisation des travaux au Brugeard.

- Limiter les plantes envahissantes (R5)

Les demandes de subventions ont été faites et les travaux d'entretien des foyers traités dans le cadre du CRE sont éligibles pour le CG63 et pour l'AELB.

Concernant les nouveaux foyers de plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine, Ambroisie ...), ils seront traités sur les secteurs localisés dans le cadre de la DIG. Les communes et les communautés de communes sont invitées à informer des foyers de plantes invasives repérés en bord de cours d'eau.

Fany CHAILLOU précise que cette enveloppe de 5 000€ sur le traitement des nouveaux foyers, étant une action inscrite au contrat, c'est une enveloppe à consommer.

Mr. GRENIER demande s'il est possible d'intervenir sur les petits affluents qui sont envahis de Renouée du Japon. N'étant pas dans la programmation du CT et de ce fait ne fait pas l'objet de la demande de DIG, ce n'est pas possible au CT d'effectuer les travaux, mais seulement de la sensibilisation et de l'aide technique. Sébastien BRET précise qu'il est toujours intéressant d'informer la localisation de ces foyers au CT. De plus Fany CHAILLOU précise qu'il existe des groupes régionaux mis en place, comme au Conseil Général qui peut aider à la gestion des plantes invasives.

- Protéger et gérer les zones humides (Z2)

Cette action concerne les zones humides prioritaires identifiées dans le cadre du SAGE Dore. Pour l'année 2014, Marc CLADIERE présente les 3 zones humides sur lesquelles vont être identifiés les propriétaires. L'organisation d'une réunion avec les élus locaux, l'animatrice du SAGE et le CT est proposée sur chaque site. Le comité de pilotage valide le principe.

- Recul des résineux (R3)

Marc CLADIERE présente 3 actions de recul de résineux où il est possible d'intervenir dès la première année, sur la Faye, sur le Gérize et sur le Minchoux. Les travaux de coupe et de débardage se feront essentiellement par des prestataires et la plantation d'une ripisylve adaptée par l'équipe rivière.

Marchés publics

Trois marchés ont fait l'objet d'un appel d'offre en mars sur le site du SIVOM d'Ambert. Etant des marchés inférieurs à 90 000 €, le comité de pilotage est chargé de choisir les prestataires.

- **Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (PEEDD)**

L'appel d'offre a été lancé en mars dans le but de commencer la prestation dès la rentrée prochaine.

3 prestataires ont répondu : La Catiche, la ligue de l'enseignement 42 et le CPIE Auvergne.

Après le rappel des objectifs et la présentation des notes concernant la capacité des candidats et le coût, La Catiche arrive en première position et est choisie à l'unanimité par le comité de pilotage. Le choix des écoles pouvant répondre aux propositions d'animation seront à définir lors des comités de suivi de l'opération.

- **Site internet**

16 entreprises ont répondu à l'offre.

Le Budget alloué aux opérations de communication est de 12 000€ par an. L'objectif étant de mettre en place une plateforme internet sans consommer tout le budget communication de l'année.

Après le rappel des objectifs et la présentation des notes concernant la capacité des candidats et le coût, CRESCEND'O arrive en première position et est choisi à l'unanimité par le comité de pilotage.

Sébastien BRET rappelle qu'une année de maintenance est nécessaire pour le bon fonctionnement du site internet, mais que le budget alloué ira dans le budget fonctionnement du service (300€ de maintenance par an).

Diagnostic qualité

Le budget alloué à cette opération est de 21 600€ TTC par an. 7 bureaux d'études ont répondu à l'offre. Après le rappel des objectifs et la présentation des notes concernant la capacité technique des candidats, le délai d'exécution et le coût, Eurofins Laboratoire cœur de France arrive en première position et est choisi à l'unanimité par le comité de pilotage. La date de la première prospection physico-chimique du premier trimestre 2014 étant passée, un nouveau devis sera demandé au prestataire, en enlevant ces prélèvements. Ces points pourront être reportés au premier trimestre 2016.

Déclaration d'intérêt général

Sébastien BRET rappelle le déroulement de l'enquête publique ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur et des recommandations faites. Les documents nécessaires à la prise de l'arrêté inter-Préfectoral ont été transmis aux deux préfetures. Daniel GARMY de la DDT en charge du dossier, explique la démarche en cours. La prise de l'arrêté déclarant d'intérêt général les travaux au contrat territorial et permettant d'effectuer les travaux se fera fin mai début juin.

Démarche auprès des conseils municipaux

Comme évoqué tout au long de la réunion, le comité de pilotage valide le fait d'informer les élus locaux des travaux et des études effectués sur leur commune, d'expliquer la démarche du contrat territorial et l'appui technique que peut leur fournir la cellule d'animation.

Courrier d'information / Equipe rivière / Matériels

Courrier d'information

Le courrier d'information sera envoyé principalement aux propriétaires concernés par des travaux de restauration et d'entretien, 1 mois minimum avant le début des travaux. Il est composé d'une page explicative de la démarche avec les références du propriétaire et une page avec les coordonnées et les signatures des Présidents des collectivités concernés. Les Présidents des collectivités signeront sur la seconde page afin qu'elle serve de modèle pour l'envoi aux nombreux propriétaires.

Equipe rivière

L'arrêté de la DIG sera certainement effectif à partir de juin, l'équipe rivière pourra donc débiter les travaux en Juillet. Composé d'1 chef d'équipe et de 3 agents, le comité de pilotage valide le lancement du recrutement selon les fiches de poste présentées pour le 1^{er} Juillet 2014.

Après discussion, le salaire moyen pour chaque emploi sera rajouté à la fiche de poste. Les collectivités seront invitées à participer au recrutement. La date des entretiens leur sera communiquée ultérieurement.

Matériels

L'entretien des véhicules a été fait en 2013, les tronçonneuses sont actuellement en maintenance à l'établissement FOUGERES à Ambert.

Concernant le cheval de fer, il a été envoyé au fournisseur à Roanne pour établir un devis de réparation. Le montant pour le remettre en bon fonctionnement serait de 8 000€, pour un prix neuf de 18 975€ HT. Il est proposé de commencer les travaux sans cet outil et de se renseigner auprès des autres contrats territoriaux de l'utilité de ce genre de matériel sur des zones accidentées.

Fin du comité de pilotage, Monsieur Yves FOURNET FAYARD remercie les présents.